

L'abrogation de la totalité du décret De Robien est annoncée mais il reste à obtenir le rétablissement des emplois supprimés, au lieu des heures supplémentaires débloquées.

Décrets Robien abrogés mais heures sup au programme

Éducation . Le président de la République promet la suppression des mesures sur le temps de travail des professeurs et leur propose d'être évalués sur des critères de rentabilité.

Cela sent le ying et de yang. Le bien dans le mal ou du moins l'avantage à court terme. D'un côté, le président de la République a fait savoir aux syndicats de l'Éducation (il les recevait en personne, hier, à l'Élysée), qu'il accédait à leur revendication de faire sauter les décrets imposés cet hiver par Gilles de Robien.

De l'autre, il leur a confirmé son désir de compenser cette décision en imposant des heures supplémentaires aux profs, lesquelles pourront également servir de base à une renégociation des salaires. Le tout prenant appui financier sur le non-remplacement du départ en retraite d'un fonctionnaire sur deux.

L'équivalent de 3000 postes

Nicolas Sarkozy s'est donc engagé à supprimer la totalité des décrets Robien. Ils prévoyaient, entre autre, d'annuler les décharges de cours accordées, par exemple, aux enseignants préparant les élèves au baccalauréat. À elle seule, cette mesure visait l'économie d'environ 3 000 postes et se traduisait, pour les enseignants concernés, par une augmentation de leur temps de travail sans augmentation de salaire. Déjà dégrevés du budget 2007, les postes ne devraient pas être réintégrés, mais compensés, donc, par des heures supplémentaires. Payées en tant que telles.

Ces mêmes décrets Robien permettaient par ailleurs d'imposer la bivalence disciplinaire (le fait qu'un prof enseigne deux matières en n'étant certifié que dans une seule) ainsi que la mobilité géographique, soit l'affectation dans deux, voire trois établissements. L'ensemble de ces mesures avait provoqué un mouvement de colère dans les collèges et lycées, concrétisé par deux grèves massives et une manifestation nationale à Paris.

Aussi, leur abrogation n'est-elle pas sans contenter les syndicats. « C'est à n'en pas douter un motif de satisfaction », estimait hier Gérard Aschiéri, secrétaire général de la FSU, « la démonstration que les luttes ont payé ». Patrick Gonthier, secrétaire général de l'UNSA-Éducation, se disait pareillement satisfait de la disparition de décrets qui ont « empoisonné la vie des enseignants » depuis leur promulgation.

Un livre vert sur le métier d'enseignant

Victoire ? Nicolas Sarkozy ne le présente évidemment pas ainsi et préfère parler d'accord, arguant que les décrets imposés par Gilles de Robien ne correspondent pas à la visée présidentielle du « travailler plus pour gagner plus ».

Alors que Xavier Darcos, nouveau ministre de l'Éducation, entame cette semaine les discussions avec les syndicats à propos de la transformation du statut d'enseignant, le deal est donc établi : les décrets sautent. Mais c'est un préalable à la renégociation du métier d'enseignant.

Un « livre vert » devrait être prêt en octobre prochain, synthétisant les propositions de toutes les parties. Et un « Livre blanc » est prévu au printemps 2008, qui fera part des décisions gouvernementales.

productivité et efficacité

Nicolas Sarkozy a déjà présenté ses visées. Il n'exclut pas une augmentation des salaires, à condition de l'accompagner d'heures supplémentaires, destinées, par exemple, à assurer le soutien scolaire.

Dans la même logique, l'évaluation du travail des enseignants pourrait se faire selon des critères de productivité et d'efficacité. Le tout allant de pair avec une autonomie renforcée des collèges et lycées, offrant plus de pouvoir aux chefs d'établissement, notamment pour les recrutements de personnel.

Heureux de leur victoire et de l'attention portée à l'éducation, les syndicats savent pertinemment qu'ils avancent dans un cadre entièrement maîtrisé par Nicolas Sarkozy.

Mais ont-ils d'autres choix, dans l'immédiat, que de s'y engager ?

Nicolas Sarkozy compte abroger les décrets "Robien"

NOUVELOBS.COM | 11.06.2007 | 18:44



L'Unsa et la FSU affirment que le président s'est engagé personnellement auprès des syndicats sur "l'abrogation totale" des textes, qui prévoyaient d'allonger d'une à trois heures le temps de travail des enseignants.

Deux syndicats de l'Education ont annoncé, lundi 11 juin, à leur sortie de l'Elysée que le Président s'était engagé personnellement sur l'"abrogation totale des décrets Robien" sur le temps de travail des enseignants.

Patrick Gonthier, secrétaire général de l'Unsa-Education, a déclaré devant la presse, à l'issue d'une table ronde avec Nicolas Sarkozy, que "le Président s'est engagé personnellement, solennellement sur les questions d'éducation".

"Il nous a répondu sur les questions des décrets Robien, il nous a dit qu'ils seraient abrogés, nous sommes satisfaits car les décrets ont empoisonné la vie des enseignants" depuis leur promulgation.

De même, le secrétaire général de la FSU Gérard Aschieri, première fédération de l'Education, a confirmé cette information à sa sortie de la table ronde.

"L'abrogation de ces textes était un préalable à la négociation sur le travail des enseignants", a ajouté Patrick Gonthier.

Signés le 12 février 2007, ces décrets allongent en effet de une à trois heures hebdomadaires le temps de travail de certains enseignants sans contrepartie financière et donnent la possibilité aux chefs d'établissement de les contraindre à enseigner deux matières (bivalence).

La présidente de l'UNL, principal syndicat lycéen, Floréale Mangin, a quant à elle déclaré: "La crainte de l'UNL c'est que ces décrets soient remplacés par quelque chose de pire, donc nous restons vigilants".

Eclaircissements

Durant la campagne pour l'élection présidentielle, l'actuel ministre de l'Education Xavier Darcos avait recommandé à Nicolas Sarkozy la suspension du décret. Recevant les syndicats fin mai, le ministre avait laissé entendre que le décret devrait finalement être simplement amendé.

A leur arrivée à l'Elysée lundi, les représentants des syndicats d'enseignants avaient indiqué qu'ils attendaient des éclaircissements sur l'avenir de ces décrets, la carte scolaire et les mesures pour la vie scolaire.